

Info négos

Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec s.l. 1500 

Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec s.l. 2000 

Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec s.l. 4250 

Fraternité des constables spéciaux d'Hydro-Québec s.l. 4785 

Syndicat des employé(e)s de réseau d'Hydro-Québec s.l. 9867 

Syndicat Professionnel des Scientifiques de l'IREQ 

Volume 1, no 3 – 17 septembre 2013

Les négociations se poursuivent toujours L'objectif du front commun... une entente responsable !

Le front commun syndical est maintenant composé de six (6) syndicats soit le 1500, le 2000, le 4250, le 4785, le 9867 et le SPSI représentant plus de 15 000 membres. Nous poursuivons actuellement des négociations intensives avec l'employeur afin d'en arriver à un règlement négocié satisfaisant pour le renouvellement anticipé de nos conventions collectives. Dans le contexte économique et politique actuel, que vous savez difficile, des rapprochements significatifs sont survenus sur des enjeux majeurs.

Comme vous le savez, la section locale 957 a quitté le front commun le 13 août dernier, malgré le fait que les négociations progressaient toujours, une décision qui leur appartient. Les parties constataient alors pourtant que l'écart nous séparant d'un possible règlement diminuait, ce qui nous a incités au contraire à accélérer la cadence.

La semaine dernière, le 957 a pris la décision de mettre fin à ses tentatives de renouvellement anticipé de sa convention collective. Nous tenons à vous mettre en garde sur le contenu des négociations qui pourrait être diffusé par la section locale 957, qui n'est pas le résultat final de notre négociation en cours.

À un moment aussi crucial de la négociation, alors que chacun des comités de négociation a rencontré leur exécutif respectif au cours des deux dernières semaines et que l'appui aux positions du front commun est unanime, nous sommes complètement renversés de voir qu'un des syndicats désire étaler ainsi ce qui pourrait définitivement compromettre les conditions de travail de l'ensemble des employé-e-s d'Hydro-Québec.

Les syndicats du front commun sont fiers des progrès réalisés à ce jour et nous sommes confiants d'en arriver à une entente à court terme. Pas une entente à rabais, mais au contraire une entente responsable protégeant notre pouvoir d'achat, les fondements de notre régime de retraite, nos avantages sociaux et l'emploi.

Nous tenons, par le fait même, à vous informer que le processus des tables parallèles sur l'Emploi se poursuit pour chacun des syndicats, et que le résultat de la négociation de cet enjeu est conditionnel à toute entente de principe qui pourrait survenir entre les parties.

Advenant qu'une entente de principe soit conclue, vous serez alors convoqués en assemblée générale. Nous vous demandons donc de bien attendre que votre propre syndicat vous convoque.

Il n'appartient qu'à vous de juger des fruits de nos négociations !